



Animation technique pour le compte de l'Agence de la Sélection Porcine

Contexte et objectifs

L'Agence de la Sélection Porcine (ASP), **organe de représentation des professionnels de la génétique**, est amenée à traiter des dossiers techniques à la demande de ses adhérents ou du Ministère de l'Agriculture.

Depuis 2005, au sein d'une convention de partenariat, l'ASP confie l'animation et/ou la maîtrise d'œuvre de ses travaux à l'IFIP.

Le Ministère de l'agriculture confie à l'ASP **l'expertise des agréments zootechniques** des Organismes de Sélection Porcine (OSP) :

- conformité aux exigences réglementaires,
- suivi de l'activité des OSP et CIA ;
- mise à disposition des utilisateurs de références.

En parallèle, la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) confie à l'ASP un **suivi de l'encadrement sanitaire des élevages de sélection et multiplication**.

Principaux résultats

L'enquête d'activité permet la mise à jour des données concernant les **12 OSP agréés, dont 10 tiennent les Livres de 43 populations sélectionnées et 9 tiennent les registres de 37 types hybrides**.

Les enquêtes annuelles d'activité des centres de collecte ont été menées conjointement par l'IFIP et l'ASP.

Elles confirment la progression présence des verrats de populations sélectionnées en centres.

La **mise à disposition des utilisateurs de références sur la génétique agréée** est aussi primordiale.

En 2011, les références de **productivité numérique de truies parentales en élevages de production par type génétique** de truie ont donné lieu à un rapport.

Sur demande de la Commission Nationale d'Amélioration Génétique, un groupe de travail a été constitué afin d'étudier des pistes d'amélioration de la méthode de calcul qui repose sur des moyennes brutes.

Il a été décidé d'appliquer un modèle statistique dès les prochaines références afin de considérer les **effets de la zone géo-**

graphique, la taille d'élevage et l'âge des truies du troupeau.

Les références sur l'exercice 2011 mettront aussi en évidence si les différences observées sont ou non significatives.

En 2010 et 2011, un test sur de **comparaison sur l'effet sexe** a été mené en station publique de contrôle. L'ASP en était le maître d'œuvre.

L'objectif est de **comparer des caractères de croissance, de carcasse et de qualité de viande de porcs mâles entiers** à ceux des femelles et des mâles castrés pour des combinaisons de types génétiques « porcs charcutiers » et des populations en sélection, afin d'anticiper l'évolution de la réglementation sur la castration.

Un **dosage des hormones mises en cause dans l'apparition d'odeur de verrat** des viandes est également réalisé.

L'IFIP et l'ASP co-animent le **groupe de travail Salmonelles** spécifique au haut de pyramide.

Des actions complémentaires sur les opérations de nettoyage désinfection ainsi que les audits de mise en place du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène ont été réalisés dans les élevages de sélection multiplication.

Une **veille réglementaire** est réalisée aux niveaux français et européen ; les textes réglementaires susceptibles d'intéresser les opérateurs génétiques sont mis en ligne sur un serveur spécifique accessible par le site internet de l'ASP.

Un résumé est aussi réalisé et publié dans la lettre trimestrielle de l'IFIP.

Partenariats et collaborations

Agence de la Sélection Porcine et ses membres : OSP et CIA, FNP, Coop de France ; BDPorc, Ministère de l'Agriculture, FranceAgriMer, INRA.

Financeurs

Agence de la Sélection Porcine, Ministère chargé de l'Agriculture, FranceAgriMer

Contact responsable de l'action

Claire HASSENFRAZ
(claire.hassenfratz@ifip.asso.fr)

En savoir +

Publications

- Porc par les chiffres : les chiffres clés de la sélection française
- Lettres « Actualité sur l'élevage porcin » de l'IFIP

Groupes de travail professionnels

- GT salmonelles sélection-multiplication,
- GT Productivité numérique des truies parentales,
- Comité technique de BDPorc